



Fait le 24 mars 2025 à Caen,

Madame, Monsieur,

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du Calvados, le Département du Calvados (CD14) ainsi que la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Côtes Normandes s'associent afin de soutenir le développement de la qualité éducative et la structuration des politiques enfance/jeunesse.

L'instruction n° MENV221351J du 2 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures de renforcement de la continuité éducative fixe les orientations pour l'année scolaire 2024-2025 en matière de continuité éducative.

Cette dernière est définie comme la recherche de plus de cohérence et de complémentarité entre l'éducation formelle (scolarité), non formelle (loisirs collectifs) et informelle (activités en familles, amis, tiers lieux). Sur un plan opérationnel, il s'agit de mieux articuler les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires en travaillant les liens entre les acteurs, les transitions et la complémentarité des différents temps (sur la journée, la semaine et les cycles scolaires) et les rythmes des enfants et des jeunes. Dans ce sens, la continuité éducative respecte et préserve pleinement les spécificités des missions, des compétences, des temps et des espaces des différents acteurs éducatifs d'un territoire donné.

La progression de la continuité éducative sur les territoires s'appuie sur les instances et les cadres partenariaux de coopération et de concertation existants, en particulier sur les projets éducatifs territoriaux (PEdT) qui peuvent être en lien avec les conventions territoriales globales (CTG) initiées et animées par les caisses d'allocations familiales (CAF) et le dispositif "Grandir en Milieu Rural porté par la MSA Côtes Normandes.

Vous trouverez joint à ce courrier un appel à manifestation d'intérêt à votre attention, vous proposant un accompagnement par une fédération d'éducation populaire du territoire (la Ligue de l'enseignement, les Francas, l'UFCV, les CEMEA) investie dans le portage et l'animation des « réseaux ACM et territoires éducatifs » depuis 2021 et bénéficiant du soutien financier des institutions pour l'accompagnement des collectivités volontaires.

Ainsi, possibilité vous est donnée de bénéficier d'un accompagnement pour réaliser un état des lieux des besoins visant à identifier les enjeux et spécificités de votre territoire, dans la perspective de structurer une démarche de projet et son accompagnement.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Armelle FELLAHI

L'inspectrice d'académie

Directrice académique des services  
de l'éducation nationale du  
Calvados

  
ACADEMIE  
DE NORMANDIE

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Calvados

Jean-Léonce DUPONT

Président du Conseil Départemental  
du Calvados

Isabelle GUEGADEN-MOREAU

Directrice MSA Côtes Normandes

  
Calvados  
LE DÉPARTEMENT

  
santé  
famille  
retraite  
services  
L'essentiel & plus encore